



## Le visage humain du Canada au début du XIXe siècle

Albert Tessier, M.S.R.C.

Numéro 9, 1944

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080195ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080195ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tessier, A. (1944). Le visage humain du Canada au début du XIXe siècle. *Les Cahiers des Dix*, (9), 101–120. <https://doi.org/10.7202/1080195ar>

# **Le visage humain du Canada**

## **au début du XIXe siècle**

*Par l'abbé* ALBERT TESSIER, M.S.R.C.

Ma contribution au *Cahier des Dix* de 1943 présentait quelques esquisses de la vie urbaine vers 1800. Cette année, je voudrais tenter une reconstruction de l'ensemble du Canada à la même époque.

La géographie aide tellement à comprendre l'histoire que ces deux sciences ne peuvent se séparer. Pour notre plaisir, et aussi pour réparer nos crimes de lèse-géographie, passons quelques minutes à scruter en imagination les traits peut-être assez familiers de notre continent. Au premier coup d'oeil, une constatation s'impose: la Nature a divisé les huit millions de milles carrés de l'Amérique du Nord en trois zones nettement définies.

D'abord, la *zone de l'est*, doucement inclinée vers l'Atlantique, et dont la clef est le prodigieux réseau hydraulique du Saint-Laurent. Puis, c'est la *plaine centrale*, se haussant par longs paliers longitudinaux jusqu'aux premiers contreforts des Rocheuses. Le « système respiratoire » des prairies—*le Missouri-Mississippi, la Nelson, la Churchill, le Mackenzie*,—communique au sud avec le golfe du Mexique; dans la direction nord, il débouche à la baie d'Hudson et à l'océan Arctique. Enfin, tout le long du Pacifique, le continent nord-américain dresse comme une formidable muraille défensive le hérissément chaotique des Montagnes-Rocheuses: c'est la troisième région naturelle de l'Amérique Septentrionale.

Il fut un moment où ces terres étaient presque totalement françaises, à l'exception d'une bande du littoral atlantique où vivaient les coloniaux britanniques, et des Rocheuses, contre lesquelles vint se

briser le rêve têtue des derniers grands découvreurs français, les La Vérendrye.

Notons, en poursuivant notre examen, la ligne bizarre qui coupe en deux, *sur le travers*, contrairement aux grandes divisions naturelles, l'immense bloc de huit millions de milles carrés que forme le continent nord-américain. A son départ de l'Atlantique cette coupure artificielle s'incurve pour contourner l'enclave du Maine, engagée comme un coin gênant dans la Gaspésie; elle descend ensuite, décrivant une boucle autour des Cantons de l'Est, puis elle se rapproche du fleuve Saint-Laurent et finit par s'engager en plein centre des lacs Ontario, Erié, Huron et Supérieur; de là, visiblement fatiguée de tous ces détours, elle s'élanche en ligne directe à travers les prairies, escalade les Rocheuses et vient finir à l'océan Pacifique. Cette frontière déconcertante rappelle l'éroulement définitif d'un rêve aux proportions impériales. Après un siècle d'histoire épique, l'Amérique, sectionnée en deux tronçons, avait dû se tourner vers d'autres destinées.

Arrachons-nous à la mélancolie de ces souvenirs et regardons de plus près le domaine où les nôtres, en compagnie de leurs nouveaux maîtres, vont continuer l'oeuvre providentielle amorcée par les premiers conquérants de l'Amérique. Quatre millions de milles carrés de territoire, voilà encore, tout de même, amplement d'espace pour alimenter de vastes ambitions! Mais ce pays immense, aux divisions mal jointes, tirailé trop souvent par des rivalités mesquines, aura toujours de la difficulté à trouver une assiette stable. Malgré tous leurs efforts, ses gouvernants successifs découvriront que l'unité physique, économique et morale d'un pays, ne s'obtient pas uniquement avec des discours et des textes de constitution, pas plus qu'avec les soudures imparfaites des routes de terre, de fer, ou d'asphalte.

\* \* \*

Mais n'anticipons pas. Revenons sagement au Canada de 1800. Après l'examen rapide du milieu géographique, voyons un peu

le visage humain de notre pays au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans sa presque totalité le Canada demeure terre vierge. Seule, une très faible portion du bloc de l'est est habitée et défrichée. Le déboisement se limite à d'étroites bandes de terre en bordure de l'eau. L'Ontario actuel vient à peine de naître. On y a installé, à coups de millions de dollars et de millions d'acres de terre, quelques milliers de Loyalistes venus des colonies américaines après le traité de 1783. Le premier noyau s'est fixé sur le Saint-Laurent supérieur, en 1784, et une propagande active, alimentée de substantiels octrois, a vite amené d'autres recrues. Le peuplement s'est accru à belle allure, puisque l'arpenteur Bouchette donne une population haut-canadienne de 70,000 pour l'année 1806. Il n'y a pas de villes très importantes encore et la plupart des colons vivent dans des campements de rondins. Les établissements ne dépassent pas la limite ouest du lac Erié. Ils se confinent aux rives canadiennes des deux premiers grands lacs et de leurs principaux tributaires.

Tout le pays, allant de la forte colonie française de Détroit aux rives du Pacifique, vers l'ouest, demeure terre sauvage. Les bêtes, les indigènes, quelques Métis et quelques milliers de Blancs, presque tous Canadiens français, sont les seuls maîtres de ces immenses étendues. Dans ces espaces vides, la civilisation n'est représentée que par des comptoirs de traite plantés aux points stratégiques des routes suivies par les Indiens. La puissante compagnie montréalaise du Nord-Ouest y dispute âprement les pelleteries aux agents de la compagnie londonienne de la Baie d'Hudson. En 1793, Alexander Mackenzie, un traiteur épris d'aventures de grand style, est parvenu à vaincre les Rocheuses et à toucher, le premier par voie de terre, les rivages de la mer de l'Ouest. Aidé de quelques canotiers canadiens-français, l'explorateur perça l'énigme dont la solution obsédait tous les coureurs de mers et de fleuves depuis la découverte de l'Amérique. Son exploit ne fit qu'étendre un peu plus le champ d'exploitation de raffleurs de peaux de bêtes.

C'est vers le Saint-Laurent moyen qu'il faut nous replier pour découvrir une civilisation solidement assise. Le Bas-Canada, notre vieille province de Québec, présente toutes les allures d'un pays bien organisé. Près des deux-tiers de la population totale du Canada s'y entassent, tout le long du fleuve et de ses affluents principaux. Sur les 250,000 habitants attribués au Bas-Canada par Bouchette (1806), 215,000 sont d'origine française. Avec eux, vivent 35,000 Anglo-Saxons venus en majorité des colonies émancipées de la jeune république voisine.

Du côté de l'Atlantique, les deux provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse abritent une population globale de 100,000 habitants, parmi lesquels des milliers d'Acadiens opiniâtres reprenaient racine, lentement mais sûrement. Le raz-de-marée loyaliste qui déferla sur le pays après le traité de 1783 avait enrichi le Nouveau-Brunswick de quelque 20,000 unités nouvelles, tandis que, pour sa part, l'ancienne Acadie, devenue la Nouvelle-Ecosse, avait dû en héberger plus de 30,000. Des contingents notables s'étaient aussi abattus sur le Cap-Breton et l'île du Prince-Edouard. En 1806, les îles de l'Atlantique: Cap-Breton, Prince-Edouard et Terre-Neuve, affichaient une population dépassant un peu 35,000.

Au total, la population canadienne, distribuée dans sept divisions administratives (Haut-Canada, Bas-Canada, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Cap-Breton, Prince-Edouard et Terre-Neuve), pouvait se chiffrer à plus de 450,000 habitants. Encore limitée en étendue, l'occupation humaine dominait les points stratégiques du « Bloc de l'Est », qui, avec le temps, deviendra la section la plus fortement peuplée et la plus prospère de tout le Dominion. Ce territoire englobe aujourd'hui le tiers de l'étendue totale du Canada et il groupe les deux-tiers de la population, soit près de neuf millions d'habitants.

Les 450,000 Canadiens de 1800 occupaient un espace assez restreint. Sauf dans les vieilles paroisses du Québec et de la Nouvelle-Ecosse, les habitations avaient l'allure de campements temporaires de bois-rond et elles se tenaient timidement au bord de la forêt

à peine entamée, tout près de l'eau, collaboratrice et amie de l'homme. Il y aurait un splendide poème de gratitude et d'admiration à écrire sur l'Eau, « Soeur Eau », comme l'appelait familièrement saint François d'Assise, « *laquelle est moult utile et humble et précieuse et chaste.* » Pour les colons primitifs surtout, l'eau était l'élément dont la présence comptait le plus. L'eau, mère de la vie, qui est à la fois beauté et fraîcheur, route et force motrice, nourriture et santé des plantes, des bêtes et des hommes! L'eau assurait les communications; pendant longtemps, les seules routes du pays furent les cours d'eau et les chaînes de lacs qui retient les bassins des rivières et ménagent des sorties dans toutes les directions. On se sentait moins isolé, moins prisonnier, quand, de la demeure, on avait une échappée sur l'eau toujours en mouvement, ouverte comme une route invitante.

Dans une proportion d'au moins 90%, la population canadienne se trouve massée aux abords des rivières. Même les paroisses d'intérieur avoisinent presque toujours un cours d'eau. La largeur des bandes défrichées ne dépasse pas beaucoup une moyenne d'une couple de milles. Le réseau fluvial est véritablement le système fonctionnel qui active toute la vie économique et sociale du pays. Le Saint-Laurent surtout demeure la route communément empruntée pour les voyages d'affaires, les relations de parenté, les excursions de délasserment. Une vie intense s'y déploie durant tous les mois d'été, une vie pleine de mouvement et de couleur, faite du va-et-vient incessant des embarcations qui y circulent en tous sens: voiliers aux mâts grêles, bateaux plats actionnés par les rames, longues barques pointues aux deux extrémités, canots roux, trains de bois massifs glissant au fil de l'eau ou sous l'impulsion de grandes voiles carrées lorsque le vent souffle; cageux piquetés de tentes, formés de pièces de bois, de douves, de barils de farine, de potasse ou de perlasse... Mariniers, rameurs, canotiers, hommes de cages, forment une population joyeuse, chantante, qui secoue de ses éclats de voix et de ses refrains le grand silence de l'eau et des campagnes riveraines.

Aucune mécanique assourdissante ne troublait alors la paix. La vie sonore du grand fleuve se déployait librement pour la plus grande joie des habitants des côtes à qui manquaient les distractions extérieures. Aujourd'hui le fleuve ne compte presque plus. Villages et maisons lui tournent même souvent le dos. La vie passe par les chemins à un rythme précipité et avec un tapage qui nous fait regretter le glissement souple des voiliers d'autrefois.

\* \* \*

Notre fleuve nous invite à l'étude plus détaillée de la province du Bas-Canada. Par droit d'aïnesse, parce qu'elle est la province-mère du pays, et surtout parce qu'elle est la terre de nos ancêtres, Québec mérite que nous la regardions avec une intensité particulière.

De la frontière interprovinciale, séparant le Haut et le Bas-Canada, court en double ou triple rangée, une succession presque ininterrompue de paroisses; sur la rive droite, cette chaîne de maisons descend aussi bas que Rimouski; sur la rive gauche, elle se prolonge jusqu'à Tadoussac, mais brisée, en bas de Saint-Joachim, par les Caps qui isolent les villages déjà considérables de La Baie-Saint-Paul, Les Eboulements et La Malbaie.

Les voyageurs qui sillonnent le fleuve sont unanimes dans l'expression du ravissement où les plonge le spectacle qu'offrent les rives. Citons, parmi des douzaines de témoignages, ce passage du journal d'Isaac Weld, qui nous visita en 1795, 96, 97:

« En général, rien de plus varié, de plus agréable et souvent de plus majestueux que les points de vue que présente ce superbe fleuve, dans un cours de plusieurs centaines de milles, au travers d'un pays où toutes les richesses de la nature sont répandues avec profusion, où l'oeil, après avoir parcouru des montagnes élevées et des forêts d'une étendue immense, se repose agréablement sur des plaines cultivées, et des vergers délicieux, pour retrouver encore des bois, des montagnes et des plaines. Mais ce qui attire plus particulièrement l'attention, c'est

l'heureuse situation des villes et des villages, répandues sur les deux rives du fleuve. Presque tous les établissements du Bas-Canada sont situés tout à fait sur les bords des rivières et c'est ce qui donne au fleuve Saint-Laurent et aux rivières du Canada un aspect plus riant et un air de vie que n'ont pas celles des Etats-Unis de l'Amérique. Les bords de la rivière d'Hudson, qui sont mieux cultivés que ceux des autres rivières de ce pays, ont un air sauvage et désert en comparaison des bords riants du fleuve Saint-Laurent. Jusqu'à plusieurs lieues au-dessous de Montréal, les habitations sont si pressées qu'elles ont l'air de ne former qu'un même village. Toutes les maisons ont de loin une apparence de propreté qui flatte la vue, et, dans chaque village, quelque peu considérable qu'il soit, l'on trouve une église, toujours très bien entretenue, et ordinairement surmontée d'un clocher couvert, suivant l'usage du pays, avec des feuilles de fer blanc disposées de manière qu'elles ne sont jamais attaquées par la rouille. C'est un tableau charmant et impossible à décrire, que celui d'un village qui se développe aux regards à mesure que l'on double une pointe de terre boisée, dont les maisons paraissent suspendues sur le fleuve, et dont les clochers étincelants réfléchissent, au travers des arbres interposés entre eux et le voyageur, les rayons du soleil couchant. Ce spectacle se répète de lieue en lieue et quelquefois plus souvent. »

Les groupements denses demeurent l'exception, même dans les parties les plus peuplées. Deux villes seulement paraissent dignes de ce titre: Montréal, avec ses 15,000 habitants, « mérite certainement, écrit Bouchette, le nom de ville superbe », mais Québec la dépasse en splendeur et en importance matérielle. « Sa situation est extraordinairement grande et majestueuse », déclare Bouchette. Et il ajoute: « Le point de vue des environs de Québec, pendant l'été, peut le disputer par sa rare beauté, sa variété, sa magnificence, sa sublimité, et l'harmonie naturelle de tous ces traits saillants, aux points de vue les plus brillants qui aient encore été dessinés en Europe ou dans aucune autre partie du monde ». La ville-aïeule a déjà une population de 18,000 habitants; elle est le centre de l'administration religieuse et ci-



vile. Sa situation, à la tête de la grande navigation fluviale, en fait le port de mer le plus achalandé du Canada. Le trafic d'importation et d'exportation entretient, durant tout l'été, une activité commerciale intense. Entre ces deux villes, Trois-Rivières prend figure de parente pauvre. Sur leur promontoire de sable, ses trois cents maisons assez humbles lui donnent l'allure d'un modeste village de province. Elle vit de souvenirs et d'espérances. Sa population dépasse à peine 2,000 habitants.

Le Bas-Canada se divise en quatre districts. Le plus important, celui de *Montréal*, comprend 54 paroisses. Quelques localités s'imposent déjà à l'attention. *Terrebonne*, gros village de 150 maisons, bénéficie de la présence de quelques magnats de la fourrure. La plupart des habitants se livrent au commerce. « Les moulins de Terrebonne sont sans contredit les plus complets et les mieux construits de tout le pays » (Bouchette). *Lachine* se proclame le village le plus important de l'île de Montréal. C'est de là que partent les bateaux de fret desservant le Haut-Canada, et les canots des compagnies de fourrure qui montent rencontrer les trafiquants des pays d'En-Haut au poste de Grand-Portage à l'extrémité du lac Supérieur. *Boucherville*, gros bourg de 100 maisons, accueille les rentiers de la vieille noblesse canadienne. Leur présence confère à ce village un ton spécial, une atmosphère où la vieille étiquette est religieusement conservée. Toute la vallée du Richelieu est défrichée et couverte d'habitations cossues, desservies par la précieuse voie de communication qui les relie à la fois aux Etats-Unis et à la métropole du Canada. *Sorel*, ou William-Henry, ressemble à une petite ville moderne avec son parc, ses rues larges et croisées à angle droit, où l'on sent l'esprit d'ordre des Anglo-Saxons. Population: 1,500 âmes; 150 maisons. Le village de *Saint-Sulpice* offre aussi un certain intérêt, avec un groupement de 90 maisons. La seigneurie de *Berthier*, domaine de James Cuthbert, assure l'existence à 5,000 habitants. Le village de Berthier comprend 80 maisons, dont « plusieurs extrêmement bien bâties et fort belles. » Les

plus anciennes seigneuries du district de Montréal sont défrichées, pour un bon nombre, jusqu'à 7 ou 8 rangs à l'intérieur.

\* \* \*

Le *district central des Trois-Rivières* s'étend sur une largeur de 50 milles, allant de Maskinongé à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il compte 22 paroisses, dont quelques-unes dépassent en population le chef-lieu modeste du district. Peu de villages importants. La *Rivière-du-Loup* « surpasse peut-être en valeur toutes les propriétés d'une pareille étendue dans la province » (Bouchette). Le village, de 40 maisons, se glorifie d'une église neuve, fort belle, et d'un pont dont les gens sont très fiers. *Les Forges Saint-Maurice*, à neuf milles au nord des Trois-Rivières, possèdent la seule grande industrie de tout le Canada. MM. Munro et Bell dirigent cet établissement métallurgique qui fournit aux habitants des poêles de toute espèce, de grandes chaudières à potasse, des machines pour moulins et divers articles de fer fondu ou ouvré. Une observation de Bouchette mérite d'être retenue: « Les principaux contremaîtres et les personnes employées à faire les modèles sont des Anglais ou des Écossais; les ouvriers sont généralement des Canadiens. » La tradition s'est religieusement continuée dans les autres industries nées depuis ce temps! En bas des Trois-Rivières, les paroisses du *Cap-de-la-Madeleine*, de *Champlain*, *Batiscan* et *Sainte-Anne*, sont assez prospères. Quelques commerçants anglais essaient d'alimenter un commencement d'industrie métallurgique à Batiscan. Le village de Sainte-Anne a belle allure avec sa trentaine de maisons groupées autour de l'église. Sur la rive sud, quelques villages d'intérieur méritent une mention: *Saint-François*, *Nicolet*, *Bécancour*.

\* \* \*

Le *district de Québec* commence à *Saint-Charles-des-Roches*, ou Grondines, seigneurie appartenant au Juif trifluvien Moses Hart. Le district de Québec couvre 87 seigneuries, 14 townships, divisés en 42 paroisses. A l'embouchure de la rivière *Portneuf* s'élève un petit vil-

lage fort actif. Les moulins de messieurs Coltman et Compagnie entretiennent là une activité dont Bouchette parle avec insistance: « Il se fait de ces moulins une très grande exportation de farine, ce qui, joint à l'embarquement de bois de construction qui s'y fait presque continuellement, rend généralement l'endroit très vivant: le commerce des propriétaires étant très étendu, ils ont établi un dépôt où ils rassemblent toute sorte de bois de construction pour l'exportation; et il n'est pas rare d'y voir une espèce de petite flotte de vaisseaux de différentes classes à l'ancre à l'embouchure de la rivière Portneuf, lesquels prennent leur fret à bord, outre ceux qui jettent ordinairement l'ancre en montant ou en descendant la rivière, à cause du risque du Rapide de Richelieu. »

A mesure que nous approchons de Québec, les paroisses prennent du ton et de la vie. La proximité du marché urbain et du port d'exportation assure un débouché intéressant aux produits de la terre et de la forêt. A *Sillery*, les dentelures de la grève offraient des avantages marqués pour le traitement des bois d'exportation. Les marchands anglais ne manquèrent pas de s'en prévaloir: « il y a des batitures unies qui offrent des situations très commodes pour déposer, équarrir, et assortir les bois de construction, et le terrain de toute espèce, quand on l'a préparé pour l'exportation. On y trouve aussi des berges pour recevoir les radeaux à mesure qu'ils descendent la rivière. (...). A l'ouest de cet endroit (crique *Sillery*) est un autre enfoncement appelé la Crique de *Ritchie*, et à l'ouest un autre vaste chantier de construction qui porte le nom d'*Atkinson*... »

Les abords de Québec sont très cultivés: la *Vieille* et la *Jeune Lorette*, *Charlesbourg*, *Beauport*, portent tous les signes de la prospérité et du bonheur. Les maisons sont fort soignées, les routes confortables, et les citadins amateurs de beautés rustiques s'y promènent volontiers. A *Beauport*, les distilleries et les moulins de l'hon. John Young donnent au bourg de 70 maisons l'allure animée d'un gros village industriel. Les Québécois y ont même des maisons de campagne, en particulier l'hon. Ryland, qui entretient sur un haut pied deux résidences

somptueuses. En sortant de Beauport on entre dans la spacieuse seigneurie de la *Côte de Beaupré*, d'un frontage de 48 milles sur une profondeur de 18. Propriété du Séminaire de Québec, cette seigneurie présente une surface fort tourmentée, dont le point culminant est le cap Tourmente projetant son sommet à 1800 pieds au-dessus du fleuve. *L'Ange-Gardien*, *Château-Richer*, *Sainte-Anne*, *Saint-Joachim*, ont l'allure calme de vieilles paroisses bien organisées. Le chemin du roi se termine à Saint-Joachim, avec un embranchement poussé vers Saint-Ferréol. De là, on peut emprunter la voie incertaine du chemin des Caps qui suit le fleuve et que la marée haute inonde inconfortablement. On recourt plutôt au fleuve pour atteindre les paroisses romantiques de La Baie-Saint-Paul, Les Eboulements, La Malbaie. Les établissements de *La Baie-Saint-Paul* s'étagent sur une douzaine de milles de profondeur dans la vallée de la Rivière du Gouffre. Encadrées par un amphithéâtre de montagnes, les maisons s'éparpillent, avec un air de sérénité heureuse, sur les flancs en pente douce des collines. Du fleuve, l'effet est saisissant. Même impression en face des *Eboulements*:... « quelques établissements très bons et dans un état d'amélioration se présentent sur le penchant des hauteurs et dans les intervalles qui les séparent; les chaumières et les fermes blanchies à la chaux, souvent entourées de groupes épais d'arbres, forment un effet singulièrement pittoresque » (Bouchette). A *La Malbaie*, propriété de Malcolm Fraser, la culture remonte la rivière sur une longueur de 6 milles. Le décor naturel est splendide là aussi. L'élevage et la culture alimentent un commerce fluvial assez considérable avec la ville de Québec. Plus bas, *Tadoussac* végète, aux bouches du Saguenay, et les quelques postes de traite de l'intérieur et de la côte nord emploient tout au plus une centaine d'hommes. Avant de revenir à Québec pour traverser au sud, saluons au passage *l'île aux Coudres* où 300 habitants vivent heureux, et surtout *l'île d'Orléans*, jardin poétique qui attire déjà les touristes; Bouchette parle, dans son ouvrage publié en 1815, des jolies maisons de la pointe ouest, « dont les habitants fournissent toutes sortes de commodités aux nombreuses person-

nes qui visitent l'île pour leur amusement ou par curiosité, tant dans l'été que dans l'hiver. » Les quatre paroisses de l'île d'Orléans forment une population de 4,000 habitants.

Sur la rive sud, à partir de *Deschaillons*, la côte est habitée sur plusieurs rangs de profondeur. Aux alentours de Lévis, la civilisation s'aventure dans les terres à la faveur des rivières Chaudières et Etchemin. Les établissements de la *Nouvelle-Beauce* progressent vite en dépit d'un système de chemins pitoyables. La seigneurie de *Lauson* affiche des idées progressives. Le somptueux seigneur Caldwell y déploie un esprit d'entreprise qui ne manque pas d'audace. En bas de Lévis, se succèdent les paroisses de *Vincennes*, *Beaumont*, *Saint-Michel*, « dont les fermes, écrit Bouchette, sont bien meublées et annoncent l'industrie et l'aisance; » *Saint-Valier*, « aux champs enrichis de presque tous les objets qui peuvent rendre un paysage parfait »; *Saint-Thomas-de-Montmagny*, gros village de 90 maisons, où quelques familles très respectables ont fixé leur résidence, forment entre elles une société choisie et agréable. On donne à Saint-Thomas « le titre honorable de grenier du bas district »; *Saint-Jean-Port-Joli*, où M. Harrower possède des moulins et des distilleries; *Saint-Roch-des-Aulnaies*, un site enchanteur; *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, déjà remarquable par ses initiatives agricoles; la *Rivière-Ouelle* dont « les fermes et les autres maisons sont généralement accompagnées de jardins bien garnis et de beaux vergers; les habitants y jouissent, selon toute apparence, de toutes les commodités que le travail peut procurer à un peuple entièrement livré à l'agriculture »; *Saint-Denis*, « traversé au milieu par une haute chaîne de montagnes »; et surtout *Kamouraska*, qui marque à peu près la limite des anciennes seigneuries pleinement développées.

« Durant l'été, ce village devient vivant, par le grand nombre de personnes qui s'y rendent pour rétablir leur santé, ayant la réputation d'être un des endroits les plus sains de toute la basse province: on y prend aussi les eaux, et il s'y rend beaucoup de personnes pour l'avantage des bains de mer... Les goélettes de Kamouraska sont bien connues à Québec par la grande quantité de provisions qu'elles appor-

tent, telles que grain, animaux vivants, volaille, beurre, sucre d'érable, etc., en outre des frets considérables de planches, de sapin, et d'autres bois de construction. » Plus bas, la *Rivière-du-Loup*, propriété d'Alexander Fraser, prend de plus en plus d'importance. Une route, ouverte par Haldimand en 1783, part de la *Rivière-du-Loup* et entre dans les terres pour rejoindre le portage du Témiscouata qui conduit aux Provinces Maritimes; un courrier hebdomadaire y passe, assurant la liaison Québec-Halifax. De la *Rivière-du-Loup* à *Trois-Pistoles*, la culture est fort inégale. *L'Île-Verte*, toutefois, est assez bien habitée, et le *Bic* commence à s'épanouir, ainsi que *Rimouski* et *Saint-Barnabé*. Une quarantaine de familles vivent sur l'île aux *Grues*. La route carrossable de la rive sud se rend péniblement jusqu'à la *Pointe-au-Père*, habitée par quelques familles de pilotes.

\* \* \*

*La Gaspésie* forme le quatrième district du Bas-Canada. Sa population ne dépasse pas 3,000 habitants, occupés presque totalement à la pêche. La côte nord de la Gaspésie est pratiquement déserte. De *Pointe-au-Père* à *Percé*, on ne trouve que 3 ou 4 maisons à *Cap Chat*, et 5 ou 6 familles blotties dans l'arc montagneux de *Mont-Louis*. *Percé* groupe une trentaine de demeures, prison comprise. La rive sud commence à connaître un peu d'animation. Le gros des habitants se trouve ramassé entre *Port-Daniel* et *Bonaventure*, *New-Carlisle* tient lieu de « capitale » de la *Baie-des-Chaleurs*. Ce village compte une cinquantaine de maisons de bois, desservies par une église, une cour de justice et une prison. Un groupe de Loyalistes et de Jerseyais contrôle déjà la vie économique de la Gaspésie.

\* \* \*

Ce tour de pays nous offre une vue d'ensemble convenable de la province de Québec. Nous nous sommes surtout attachés aux sei-

gneuries les plus anciennes. Pour assurer une vision plus juste, il faudrait examiner les efforts d'extension territoriale que tentent les habitants déjà fort à l'étroit dans leurs paroisses surpeuplées. Afin d'établir les enfants, on a subdivisé les anciennes terres à l'extrême limite du bon sens; partout où c'était possible, les habitants ont ouvert à leurs frais des chemins pour atteindre les concessions d'intérieur; les rivières ont favorisé l'ouverture de lots neufs assez loin des régions primitivement concédées. Mais cela ne suffit plus et la population canadienne-française se trouve sérieusement gênée dans son expansion. Les pouvoirs publics devraient obvier à ce mal inquiétant, mais ils ont d'autres soucis.

Cette remarque nous amène tout naturellement à la dernière partie de notre étude du Canada, de 1800: l'examen de la situation faite aux nôtres après 40 ans de régime anglais.

Rappelons d'abord les chiffres déjà donnés pour le Bas-Canada: 35,000 nouveaux venus, dits « anciens sujets de Sa Majesté », contre 215,000 descendants des pionniers français, nommés, sur un ton ostensiblement protecteur, les « nouveaux sujets de Sa Majesté ».

Au début, on avait compté que les 60,000 cédés de 1760 deviendraient rapidement des sujets britanniques complets, langue, religion, et institutions comprises. Un peu naïvement, Georges III avait donné un coup de sonde radical avec son ordonnance et ses instructions spéciales de 1763. Il fallut déchanter et, la menace de la révolution américaine aidant, l'attitude de Londres changea tout à coup. L'Acte de Québec, en 1774, reconnut aux Canadiens toutes leurs libertés essentielles. On avait même paru, dans l'intervalle, se résigner à laisser les Canadiens français maîtres de s'épanouir librement dans tout le territoire québécois. Un texte de Carleton à Shelburne, en 1767, appuie cette thèse: « Les quelques anciens sujets de Sa Majesté qui demeurent actuellement dans cette province y ont été laissés pour la plupart par accident... Or, tandis que la rigueur du climat et la pauvreté de la contrée découragent tout le monde, à l'exception des natifs, la salubrité est telle que ces derniers se multiplient chaque jour; en

sorte que s'il ne survient pas aucune catastrophe qu'on ne saurait prévoir sans regret, la race canadienne, dont les racines sont déjà si vigoureuses et si fécondes, finira par peupler ce pays à un tel point que tout élément nouveau qu'on transplanterait au Canada s'y trouverait entièrement débordé et effacé, sauf dans les villes de Québec et de Montréal. »

L'indifférence anglaise pour sa colonie nouvelle et la courbe de natalité sensationnelle qu'indiquaient les relevés de population française semblaient donner raison au pronostic de Carleton. Les affaires européennes occupaient trop l'Angleterre pour lui laisser le loisir de peupler le Canada. Pendant ce temps, le noyau canadien-français croissait à une allure vertigineuse. Sans l'aide d'aucune immigration, par la seule fécondité des ménages, la population française du Canada s'accrut, durant un demi-siècle (1760-1810), de 183,000 âmes.

Carleton n'avait pas prévu le secours massif de l'invasion des 50,000 Loyalistes de 1783-84. Quelques milliers seulement, il est vrai, se fixèrent dans le Québec, mais c'était suffisant pour indiquer une solution possible au problème irritant de la survivance française. En 1800, Robert Shore Milnes s'en ouvre au duc de Portland: « Je sais très bien que le moyen principal sur lequel on doit compter pour augmenter l'influence de la Couronne, sont les terres incultes. Si on les distribue judicieusement il se formera avec le temps dans la province un noyau de population protestante qui, naturellement, se sentira plus immédiatement lié au gouvernement anglais, mais comme on ne peut s'attendre à ce que ce moyen ait un effet immédiat, je suis porté à croire qu'en attendant, beaucoup peut s'accomplir, premièrement, par l'entremise des prêtres catholiques, et, en second lieu, à l'aide de la milice. »

La « distribution judicieuse » des terres, telle que suggérée par l'administrateur Milnes, était déjà commencée et elle devait se poursuivre selon un plan bien défini. De 1793 à 1811, on estime que plus de trois millions d'acres furent distribués à quelque 200 privilégiés, pendant que les vieilles paroisses étouffaient faute « d'espace vital ».



En attendant l'effet de cette politique, il fallait bien cacher le jeu et montrer des dispositions bienveillantes, surtout à l'égard des chefs religieux et civils dont l'influence demeurait souveraine sur le peuple. Quand Milnes conseille de recourir aux prêtres et aux capitaines de milice, il répète une suggestion qu'on trouve même sous la plume du généreux Carleton; celui-ci écrivait en effet à Shelburne, en 1768: « La concession de trois ou quatre emplois sans importance dans l'administration civile produirait un grand changement dans l'opinion de la population. On réussirait du moins à diviser les Canadiens. »

Les témoignages de ce ton abondent dans les documents officiels ou secrets. On y sent la volonté très nette d'arriver graduellement à l'assimilation nationale et religieuse des nouveaux sujets de Sa Majesté. Même les défenseurs de nos libertés ne cachaient pas que leur but était de gagner les Canadiens par la persuasion. A Fox qui lui avait posé une question directe en 1791, Pitt répondit que c'était bien son intention d'assimiler les Canadiens par le langage, les manières, les coutumes et par-dessus tout les lois et la constitution, mais que dans le cas présent, une imposition forcée des lois britanniques ne lui paraissait pas un moyen efficace de réconcilier les Canadiens avec les lois et la constitution de la Grande-Bretagne.

Nous avons tort de trop nous représenter les anglicisateurs sous l'aspect d'étroits sectaires. N'oublions pas qu'aux yeux d'un Britannique c'est faire à un peuple beaucoup d'honneur que de l'admettre à jouir des institutions anglaises! Les idéologues et les juristes qui prenaient notre défense au Parlement et à la Cour de Londres admiraient sans doute sincèrement les vertus sociales et l'esprit d'ordre des Canadiens français et ils mettaient une certaine logique dans leurs attitudes en souhaitant que leurs protégés acceptent un jour, par conviction, la religion, les lois et les coutumes de la Grande-Bretagne. Pour eux, c'était les arracher à l'ignorance et à la superstition! Aucun intérêt direct ne les pressant d'arriver à leurs fins, ils pouvaient attendre sans hâte excessive les effets du temps et de leur politique.

Heureusement pour nous, les assimilateurs locaux avaient des raisons personnelles d'être moins détachés et moins patients. Ils vivaient sur place avec les Canadiens; des chocs continuels d'intérêts ou de tempéraments fouettaient leurs ambitions et avivaient leurs sentiments d'hostilité. Ils voulaient toutes les places, — et toute la place, — ainsi que tous les postes d'influence, et ils les voulaient tout de suite! Nous devons notre salut à leur impatience. Il faudra un jour élever un monument aux meilleurs d'entre eux, le fameux triumvirat Ryland-Sewell-Mountain, dont les provocations et l'étroitesse d'esprit ont exercé sur le tempérament placide des Canadiens français une salutaire influence!

Car, même en 1800, après quarante années de tracasseries et d'empiètements, la masse du peuple canadien-français trouvait, en somme, que tout allait très bien. On venait d'accorder au Bas-Canada le cadeau d'une Chambre parlementaire. Un banquet de bonne entente célébra cet heureux événement! Les anciens sujets avaient songé à des agapes séparées pour éviter le mélange roturier des anciens sujets de Sa Majesté avec les nouveaux, mais nos gens, tout bons garçons qu'ils étaient, protestèrent contre cette distinction odieuse. Ils gagnèrent leur point. Autour des tables plantureuses, Anglais et Canadiens, se tenant fraternellement par la main, burent, au milieu d'un enthousiasme délirant, une santé généreuse pour « que la liberté s'étende jusqu'à la baie d'Hudson et pour que l'événement du jour porte un coup mortel aux préjugés contraires à la liberté civile et religieuse... et au commerce. »

En dépit des accolades capiteuses des banquetteurs, et des intentions officielles manifestées par Londres d'assurer, dans le Bas-Canada, le libre épanouissement du groupe français, les fonctionnaires locaux ne perdirent aucune occasion de donner à l'atmosphère et au visage du pays un caractère anglais. Cette préoccupation s'étendait jusqu'à la géographie. La Rochefoucauld écrit en 1795: « Depuis la conquête du pays, le gouvernement anglais a changé avec affectation les noms des villes, des îles, des rivières, des petits creeks; mais les

Canadiens ne se prêtent pas à cette nouvelle nomenclature, et mettent de leur côté autant d'affectation que d'habitude à les appeler constamment par les anciens noms français. »...

Le baptême des nouvelles divisions électorales, nécessitées par la constitution parlementaire de 1791, fournit un exemple éloquent de l'attitude mentale de la minorité britannique du Bas-Canada. On sortit pour la circonstance la plus belle collection imaginable de noms britanniques. J'imagine qu'en Chambre plusieurs députés durent écorcher mortellement les noms de leurs circonscriptions électorales. Les représentants de la région de Nicolet devaient éviter de prononcer trop souvent le nom de leur comté: Buckinghamshire; ceux de la division Montmorency-Saguenay ne devaient pas se sentir plus à l'aise avec Northumberland; les autres n'étaient pas mieux traités: Kamouraska, s'appelait Cornwallis; Bellechasse: Hertford; L'Islet: Devon; Terrebonne: Effingham; Portneuf: Hampshire; L'Assomption: Leinster; Berthier: Warwick; Verchères: Surrey, etc. Et je n'ose pas m'aventurer dans la liste effarante des quelque 80 noms de Townships!!

Les électeurs ne se montrèrent pas trop pointilleux sur ces questions de détail. La population, aux 14/15es canadienne-française, élut 16 députés anglais sur 50! Proportion d'une générosité imprudente. Les élus anglais le firent bien voir! Dès la première réunion, ils réclamèrent un président d'Assemblée de leur langue, et, aussitôt la session ouverte, ils s'opposèrent violemment à la reconnaissance légale du français. La députation française, interloquée et tonifiée par cette désinvolture, fit victorieusement face à la musique. La paix revint pour un temps dans la Chambre et au dehors.

D'ailleurs, les exigences des anglicisateurs n'avaient pas eu beaucoup d'écho dans le grand public. Habités à se débrouiller seuls, les habitants avaient organisé leur vie économique et sociale dans les cadres fermés de la paroisse et tout ce qui ne les atteignait pas de façon immédiate les laissait assez indifférents. Le virus électoraliste ne les avait pas encore contaminés.

La composition des autres parlements, élus en 1796 et 1800, dé-

montra clairement aussi que l'électorat nourrissait encore peu d'inquiétudes nationales et encore moins d'hostilité racique. La députation anglaise se maintint à une proportion dépassant 30%, soit le double du pourcentage étranger de la population bas-canadienne. La région de Montréal élut, en 1800, 4 députés anglais sur 6, en comptant le transfuge P.-L. Panet. Trois-Rivières et Saint-Maurice eurent 3 représentants anglais sur 4; Québec se tint au chiffre plus raisonnable de 2 députés anglais sur 6.

Malgré cette déférence des nouveaux sujets de Sa Majesté et en dépit de la fidélité qu'affichaient bruyamment les Loyalistes du Haut-Canada et des Provinces Maritimes, il semble que, vers 1800, un certain scepticisme régnait sur l'avenir britannique de la colonie. Lors de sa visite dans le Haut-Canada, en 1795, La Rochefoucauld perçoit des courants d'opinion très nets à ce sujet: « Ce que nous avons vu et entendu nous laisse l'idée que cette province ne restera pas longtemps dépendante de l'Angleterre. » Et il ajoute que l'opinion prévalente chez les officiers est que ce pays ne sera jamais qu'une charge onéreuse pour Albion, qu'il serait plus avantageux de le déclarer indépendant.

Un autre visiteur, Joseph Sansom, membre de la Société de philosophie américaine, exprime les mêmes idées vers 1817. Porteur d'un nom qui autorise tous les tours de force, M. Sansom n'y va pas de main morte. Il prédit l'annexion du Haut-Canada et d'une partie du Bas-Canada aux Etats-Unis; une section du Bas-Canada deviendra Etat français indépendant; les Provinces Maritimes resteront colonies anglaises. « Bref, écrit-il, je puis prédire, sans crainte d'être démenti, que sous peu le Haut-Canada deviendra américain; même Montréal sera très rapidement, pour toutes fins pratiques, une ville américanisée. » Pour l'Etat français qu'il conseillait à l'Angleterre d'instaurer, Sansom suggérait des frontières assez fantaisistes: « Les Canadiens français devraient être consolidés par l'Indépendance et je pense que les limites occidentales de cet état pourraient être *Sorel*, sur la rive droite du Saint-Laurent, et le *Saint-Maurice* sur la rive gauche. » A l'appui de

cette proposition le philosophe ajoute des considérations de géographie humaine avant la lettre, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles semblent tirées par les cheveux! Et il coiffe sa démonstration d'un commentaire amusant: « Les parents naturels se réjouissent toujours de voir leurs enfants parvenir à se tirer d'affaire par eux-mêmes; pourquoi les Mères-Patries, comme elles se dénomment elles-mêmes avec ostentation, veulent-elles toujours tenir en tutelle leur progéniture coloniale? »

Ces divers courants d'opinion n'empêchaient pas la masse de poursuivre paisiblement son oeuvre avec l'insouciance heureuse de gens qui n'essaient pas de voir trop loin dans l'avenir. Le présent apparaissait sous des couleurs rassurantes. Le commerce, l'agriculture, les petites industries de base assuraient l'essentiel du confort physique; sauf l'imposition de quelques taxes agaçantes pour des citoyens non encore entraînés aux sacrifices civiques, l'administration de la province n'affectait pas assez directement la foule pour susciter des inquiétudes ou du malaise; l'exercice du culte se déployait sans entraves visibles et les catholiques s'estimaient heureux.

On peut dire, en conclusion, que le XIXe siècle s'ouvrait dans une atmosphère d'optimisme. Les orages qui s'accumulaient hors du champ de vision restreint de la masse étaient pourtant sur le point d'éclater. Comme toujours, la tourmente provoqua des réactions de salut. La presse de combat allait naître en 1806, avec la fondation du *Canadien*. D'autres séminaires s'ajouteront à ceux de Montréal et de Québec, pour la préparation des chefs religieux et civils: Nicolet, en 1803; Saint-Hyacinthe, en 1811; Sainte-Thérèse, en 1825; Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en 1829. La première moitié du XIXe siècle verra l'opinion publique s'éveiller peu à peu aux problèmes de large portée politique et nationale; elle révélera des hommes d'une envergure et d'un caractère de bonne marque.

A handwritten signature in dark ink, reading "Abbé Albert Tessier". The signature is written in a cursive, flowing style with a prominent flourish at the end.